Bruc-sur-Aff

Bulletin communal

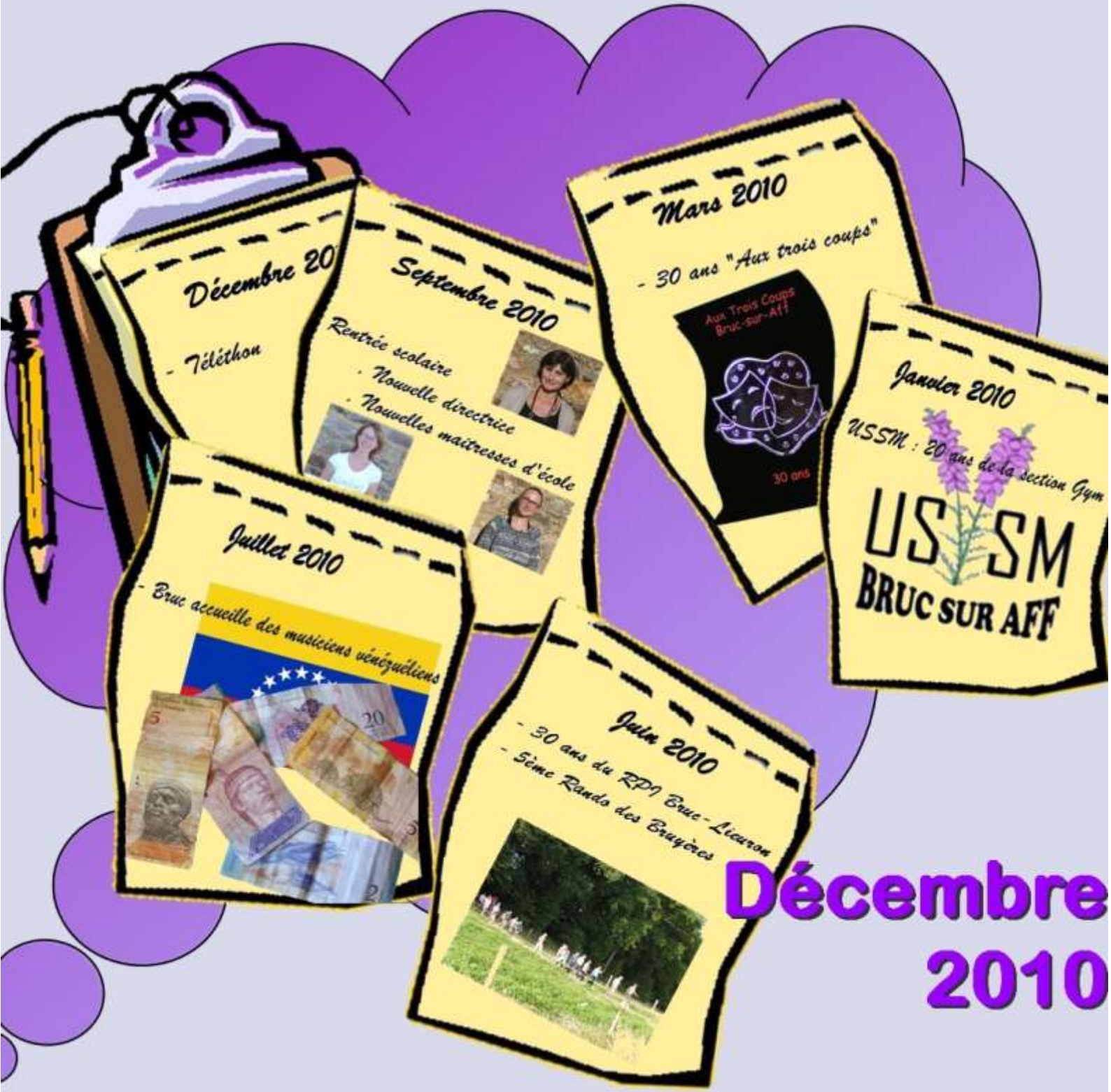

Décembre 2010

Sommaire

PAGES

- **Sommaire** 02
- **Le mot de Madame le Maire** 03
- **Les Réunions du Conseil Municipal** ..... 04 à 08
- **Urbanisme** 09
- **L'Etat Civil** 10
- **La liste des associations** 11
- **USSM foot** 12
- **USSM section gymnastique** ..... 13 à 16
- **USSM volley** 17
- **Ecole de Bruc** 18
- **La troupe théâtrale « Aux Trois Coups »** ..... 19 à 20
- **Repas des aînés** 21
- **Club « Au bon accueil »** 21
- **La mémoire** 21
- **AFN** 22
- **Accueil vénézuélien** 23
- **Foyer des jeunes** 24
- **Téléthon** 24
- **Les maisons fleuries** 25
- **Noces d'or** ..... 26 à 27
- **Coupures de presse** 28
- **Les dates à retenir** 29
- **La vie artisanale à Bruc** 30
- **Informations santé** 31
- **Informations diverses** ..... 32 à 36
- **Petits rappels** ..... 37 à 39
- **Paroisse St Amand de l'Aff** ..... 40 à 41
- **Tarifs communaux** 42
- **Le carnet d'adresses de notre commune** 43
- **La mairie à votre service** ..... 44 à 45

Le mot de Madame le Maire

Depuis le mois de juin quelques faits marquants se sont produits dans notre commune :

- La venue en juillet d'un groupe de musiciens Vénézuéliens initiée par Pierre Gorin (fils) relayé ici par Philippe Dumaine pour l'organisation et la réception de ces vingt personnes. Cela a été possible grâce aux familles qui les ont accueillies. Leurs prestations ont été très appréciées, merci à tous.

- La rentrée scolaire a été assurée par madame Annie Marcadé nouvelle directrice de l'école. Je souhaite la bienvenue également aux nouvelles enseignantes Céline Gicquel et Lenka Leneindre.

- En septembre le Conseil Municipal a dû se positionner par rapport au projet de Zone de Développement Eolien, déterminé par le bureau d'étude ETD sur demande de la Communauté de Communes. Celle-ci ayant approuvé ce projet, les communes concernées, dont Bruc, devaient donner leur avis. Cet avis a été négatif, seul l'avenir nous dira si nous avons eu tort ou raison. Ce qui est sûr, c'est que dans le futur, l'énergie sera un véritable enjeu économique et environnemental.

- Depuis la fin octobre, le Christ en « argent repoussé » du XVI ème siècle est exposé dans une vitrine sécurisée qui se trouve dans l'église ainsi que la navette et l'encensoir du XVIII ème siècle. Je vous invite à venir les apprécier...

- Début novembre l'association des AFN a aménagé notre monument aux morts, merci aux bénévoles. En attendant la réalisation de l'aménagement de cette partie du bourg, envisagée dans l'avenir, ces travaux sont les bienvenus.

- Après le Téléthon, c'est la troupe théâtrale qui entrera en scène ! Venez nombreux les applaudir!!!

Les fêtes de fin d'années arrivent très vite, je vous souhaite de les passer en famille ou avec des amis et je vous donne rendez-vous le 7 janvier pour les vœux 2011.

Hélène DANION

Les Réunions du Conseil Municipal

Les comptes-rendus suivants sont des condensés des réunions : les délibérations sont consultables en mairie et sur le site internet.

Le **neuf juillet deux mil dix**, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Madame Hélène DANION, Maire.

Présents : DANION Hélène, COLOMBEL Christophe, ESLAN Philippe, ESNAUD Philippe, LEBLANC Jean-Pierre, RAZE Marc, CHEVAL Jean- Baptiste, DUCLOYER Arnaud, PICHONNET Béatrice, ESNAUD Josette, DIVET Joseph,

Absents : PERELLO-BOURGON Isabelle, GAULTIER Emmanuel,
Excusés : HAMON Dominique, COTTAIS Frédéric. **Secrétaire :** DIVET Joseph

Devant la présence des membres de l'Association « Nature et Quiétude en danger » ainsi que des habitants de la commune, Madame le Maire ouvre la séance en informant l'assemblée que la Communauté de commune a approuvé, par vote, la veille, la Zone de Développement Eolien (ZDE). Madame le Maire précise qu'elle déplore les propos injurieux entendus la veille et que le sujet n'étant pas à l'ordre du jour de ce présent conseil municipal, il n'en sera pas débattu ce soir.

32/2010	Tarifs de locations des garages communaux

Madame le Maire informe les membres du Conseil que la réhabilitation des garages de la Place Ano Wareth est presque terminée. Elle propose que ces garages puissent être loués, soit en complément d'un logement communal, soit par des particuliers extérieurs. Elle leur demande de fixer un tarif pour la location de ces garages.

Le Conseil, après en avoir délibéré ; Fixe les tarifs suivants :

Location d'un garage Place Ano Wareth :

Pour les locataires d'un logement communal : 50,00 € / mois

Pour les particuliers extérieurs : 70,00 € / mois

Précise que ces logements seront destinés prioritairement aux locataires de logement communaux et autorise Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

33/2010	Eglise : mise en conformité du paratonnerre

Madame le Maire fait part au conseil qu'il y a lieu de procéder à la mise aux normes du paratonnerre. En effet, depuis Janvier 2009, il faut désormais installer deux conducteurs de descente à la terre par paratonnerre à dispositif d'amorçage.

Le Conseil, après en avoir délibéré ; Considérant les devis soumis à son examen,

Accepte le devis de l'entreprise BODET, chargé habituellement de la maintenance des cloches et des installations anti-foudre pour un montant de 2 348,00 € HT.

34/2010	Prorogation du contrat de maintenance du photocopieur de la mairie

Il est porté à la connaissance des membres du conseil, que le photocopieur du secrétariat de la mairie, OLIVETTI D-300 acquis le 30 avril 2004 arrive au terme de l'extension de maintenance d'un an (accordée par la société ID+ de Redon après 5 ans de contrat). Cette dernière propose, de nouveau, la prorogation du contrat dans les termes équivalents au contrat initial et ce pour une année.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Accepte la reconduction du contrat de maintenance avec la société ID+,

Charge Madame le Maire de procéder à la signature de l'avenant.

35/2010	Enquête publique vente d'un bout de chemin rural aux « Rosais » : résultats

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération n°52-2009, il avait été donné un accord de principe à la vente d'un bout de chemin communal à Madame DELANNEE Michelle au lieu-dit « les Rosais ».

Elle informe également que l'enquête publique s'est déroulée du 23 avril au 10 mai 2010 inclus sous l'autorité de M. SELOSSE Paul, Commissaire enquêteur. Ce dernier a rendu son rapport qui stipule que l'enquête n'a fait l'objet d'aucune visite, ni aucun commentaire. Il émet donc un avis favorable à cette vente.

Le Conseil après en avoir délibéré ;

Accepte le plan de bornage réalisé par le cabinet EGUIMOS de Bain de Bretagne,

Prend acte du résultat de l'enquête publique et du rapport du commissaire enquêteur,

Autorise Madame le Maire à signer tous les actes administratifs se rapportant à cette présente décision.

36/2010	Diagnostic assainissement autonomes : résultats

Madame le Maire informe le Conseil qu'un diagnostic des installations d'assainissements autonomes de la communes a été réalisé, à l'initiative de la communauté de communes de Pipriac et réalisé par la SAUR. Elle fait état des résultats de cette étude mais précise qu'il a été constaté un nombre conséquent d'oublis d'habitations.

Le Conseil après en avoir délibéré ; Décide de ne pas approuver le compte-rendu de l'étude citée et demande à Pipriac Communauté de revoir certains points avec la SAUR notamment en ce qui concerne les installations présentant une pollution manifeste et charge son président de faire la lumière sur les installations oubliées.

37/2010	Modification des statuts de Pipriac Communauté : Restauration du canut

Madame le Maire informe les membres du Conseil que les élus communautaires se sont prononcés favorablement à l'octroi d'un soutien financier à la Maison Natures et Mégalithes qui projette de mener une opération de restauration du Canut sur une période de quatre années. Ce soutien financier nécessite une modification des statuts communautaires qui doit être validée par les Conseils Municipaux.

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la délibération du Conseil de Pipriac Communauté en date du 14 avril 2010 ayant pour objet d'apporter des modifications à ses statuts en étendant ses compétences optionnelles dans les domaines suivants :

Point 3 : La protection et la mise en valeur de l'environnement

« Cette compétence concerne les actions générales en matière d'environnement ou de politique du cadre de vie, c'est-à-dire : la restauration de cours d'eau à l'exclusion de l'Aff et ses affluents, dont la maîtrise d'œuvre pourra être confiée à des partenaires.»

Le Conseil, après en avoir délibéré ; Approuve, à l'unanimité, la modification des statuts de Pipriac Communauté en procédant à l'extension de la compétence susvisée.

38/2010	Syndicat de l'aff : détermination du nombre de vice-présidents

Madame le Maire expose au élus, le courrier du Syndicat de l'Aff dans lequel, Monsieur Philippe GONY, le Président, explique, que la détermination du nombre de vice-présidents du syndicat composant le bureau avait été, lors de la séance du 17 avril 2008, modifiée et fixée à quatre (4), et souligne que la dissolution du syndicat est prévue pour fin 2010 ; par conséquent il propose de supprimer 2 postes de vice-présidents et demande au Conseil Municipal de la Commune de se prononcer sur cette modification des statuts.

Le Conseil, après en avoir délibéré ; Approuve, à l'unanimité, la modification des statuts du Syndicat de l'Aff., en fixant à deux (2) le nombre de vice-présidents.

39/2010	Grand bassin de l'oust : création du syndicat et fixation du périmètre

Madame le Maire expose aux membres du conseil un courrier de la préfecture du 7 avril 2010, complété par celui du 29 avril, concernant l'arrêté interpréfectoral fixant le périmètre du Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust.

A la suite de ces courriers il est demandé au conseil municipal de prendre position sur la création de ce syndicat mixte. Il convient donc de délibérer sur trois points : La définition du périmètre concerné, le principe de création, L'approbation des statuts lesquels, précisent les compétences transférées, les modalités de représentation et le mode de financement du Syndicat Mixte du GBO,

Le Conseil, après en avoir délibéré et voté à bulletins secrets ;

Approuve par 10 voix Pour et 1 voix Contre, le périmètre du SMGBO, la création du syndicat et les statuts joints.

40/2010	Syndicat Départemental d'Energie : convention « dialège »

Madame le Maire fait état d'un courrier du Syndicat Départemental d'Energie (SDE 35) qui propose la mise en place d'une convention « Dialège », d'une durée de trois ans. Le principe est de permettre un accès, par le biais d'internet, aux consommations électriques et aux factures de chacun des points de livraison communaux. Ce dispositif permettra d'effectuer le suivi et le bilan des consommations, et plus globalement de constituer et tenir à jour de façon durable une base de données la plus précise possible. Les dépenses relatives à cette convention seront entièrement prises en charge par le SDE 35.

Le Conseil, après en avoir délibéré ;

Accepte à l'unanimité la convention « Dialège »,

Autorise EDF à transmettre via internet au SDE, les consommations électriques de la commune,

Demande au SDE de mettre à disposition de Bruc sur Aff, ses moyens d'action en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie,

Charge Madame le Maire de signer tous les documents se rapportant à cette décision.

41/2010	SMICTOM : modification des modalités de rattrapage

Madame le Maire informe le conseil que par courrier du 6 janvier dernier, le président du SMICTOM, service gestionnaire de la collecte des ordures ménagères interroge les communes sur une éventuelle future mise en place de nouvelles modalités de rattrapage des collectes. Elle rappelle que jusqu'à présent, la règle utilisée était que lorsque la collecte tombe un jour férié, elle était reportée au samedi le plus proche. En 2011, le SMICTOM souhaite modifier cette règle en reportant les collectes des jours fériés au jour suivant. L'avis de la commune sur ce dernier point est sollicité.

Le Conseil après en avoir délibéré ; Considérant que les habitants de la Commune sont habitués au système actuel,
Emet un avis négatif à l'unanimité concernant les modalités de rattrapage pour 2011, en cours de réflexion au SMICTOM du NAR.

	Questions diverses

Félicitations à Frédéric COTTAIS, Conseiller Municipal et à sa compagne Solène, pour l'arrivée du petit Ewen, le 4 mai 2010.
Félicitations à Madame Annie MARCADÉ qui prend la suite de MONVOISIN Alphonse à la Direction de l'école communale.

Le **dix septembre deux mil dix**, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Madame Hélène DANION, Maire.

Présents : DANION Hélène, COLOMBEL Christophe, ESLAN Philippe, ESNAUD Philippe, LEBLANC Jean-Pierre, RAZE Marc, CHEVAL Jean- Baptiste, DUCLOYER Arnaud, PICHONNET Béatrice, ESNAUD Josette, DIVET Joseph, HAMON Dominique, PERELLO-BOURGON Isabelle, GAULTIER Emmanuel, COTTAIS Frédéric (arrivé à 19h15).
Secrétaire de séance : RAZE Marc

42/2010	Z.D.E. : avis du Conseil Municipal

Madame le Maire rappelle aux membres de l'assemblée que Pipriac Communauté a lancé une étude relative à la création de zones de développement éolien sur le territoire communautaire.
Le cabinet en charge de cette étude, Energie Territoire et Développement, a déterminé quatre secteurs susceptibles d'accueillir des zones de développement éolien sur les communes suivantes :
Zone 1 : Bruc sur Aff / Sixt sur Aff **Zone 2** : Lieuron
Zone 3 : Lohéac / Guipry **Zone 4** : Saint-Ganton

A ce stade de l'étude, un dossier de demande d'autorisation de création de ces zones doit être déposé auprès du Préfet. Ce dossier doit nécessairement comporter les délibérations des six Conseils Municipaux concernés par l'installation de ZDE, approuvant sur leur territoire la création d'une ZDE. Lors de sa séance du 8 juillet 2010, le Conseil Communautaire a approuvé le dossier de demande d'autorisation de création de ZDE sur les territoires des six communes concernées. Il convient désormais que ces communes se positionnent.

Madame le Maire rappelle qu'il a été organisé une réunion d'information pour les élus des communes du canton concernées, le vendredi 3 septembre 2010. Elle demande donc aux élus de se prononcer, par vote en répondant oui ou non à une ZDE sur Bruc sur Aff.

Mme Josette ESNAUD informe le conseil oralement qu'étant intéressée à l'affaire, elle ne participera pas au vote.

Après en avoir délibéré, et voté à bulletins secrets, le conseil (15 membres présents, 14 membres votants) :
S'OPPOSE à la création de la Zone de Développement Eolien mentionnée ci-dessus, par les votes suivants :
OUI : 3 NON : 10 NUL : 1

43/2010	Lotissement « Le Château » : approbation du CRACL 2009

En présence de M. CORBIERES de la SADIV

M. CORBIERES, de la SADIV- Thorigné-Fouillard (35) société d'économie mixte, propriétaire et aménageur du lotissement « le Château » présente le bilan financier au 31.12.2009 du lotissement.

Le Conseil après en avoir délibéré ; Approuve le bilan financier (CRACL) 2009 présenté par la SADIV, Précise que ce bilan sera annexé à la présente délibération.

44/2010	Lotissement « Le Château » : achat des lots par la Commune

Il avait été évoqué au conseil municipal du 4 avril dernier de la possibilité de racheter les lots du lotissement afin de pouvoir en avoir la gestion complète. Elle rappelle qu'il avait d'ailleurs été inscrit au budget, en investissement un emprunt de 400 000€ nécessaire à cet achat. Madame le Maire demande aux élus de se prononcer sur cet éventuel achat.

Après en avoir délibéré, et voté à bulletins secrets, le conseil (15 membres présents, 15 membres votants) :
Accepte par 13 votes POUR, 1 vote CONTRE et 1 vote BLANC, le rachat du lotissement à la SADIV, comprenant que cet achat devra se faire dans les plus brefs délais, et Demande à Madame le Maire de veiller au bon déroulement de la rétrocession des terrains et l'autorise à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

De plus, en conséquence de la première décision, Madame le Maire expose aux élus, les différentes propositions reçues des banques, suite à consultation, concernant un emprunt de 400 000€ pour l'achat des lots.

Le Conseil après en avoir délibéré ;

Accepte à l'unanimité la proposition de la CAISSE D'EPARGNE pour un emprunt de 400 000€ sur 19 ans en amortissement constant au taux fixe de 2.90% et autorise Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

45/2010	**Lotissement « Le Château » : création d'un budget annexe**

Suite à la décision précédente de procéder au rachat des lots du lotissement, Madame le Maire expose la nécessité de créer un budget annexe à celui de la commune nommé « Lotissement Le Château » qui regroupera l'ensemble des opérations à venir, relatives à la gestion en régie des lots.

Les opérations d'aménagement d'une zone d'urbanisme font partie des activités obligatoirement assujetties à la TVA. A ce titre, les recettes et les dépenses de ce budget seront comptabilisées hors taxes et comptes de stocks.

Le Conseil après en avoir délibéré ;

Approuve la création d'un budget de comptabilité M14 annexe communal dénommé "Lotissement Le Château",

Précise que ce budget sera voté par chapitre,

Approuve pour l'exercice 2010, le budget annexe du « Lotissement le Château » arrêté aux montants présentés dans la maquette du budget jointe.

46/2010	**Décision modificative comptable pour la distinction du budget du lotissement « Le Château »**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la décision précédente concernant la volonté communale de racheter les terrains, il est nécessaire de faire une modification du budget communal. En effet, il avait été prévu au budget 2010, un prêt de 400 000€ qu'il est nécessaire de sortir du budget de la commune pour l'intégrer au nouveau budget annexe « Lotissement Le Château » :

	intitulé	compte	opération	libellé	montant
DM 1	Recette d'investissement	1641	77	Emprunt	- 400 000 €
	Dépense d'investissement	2113	77	Terrains aménagés autres que voirie	- 400 000 €

Le Conseil après en avoir délibéré ;

Accepte les décisions modificatives décrites ci-dessus,

Autorise Madame le Maire à signer tous les actes se rapportant à cette présente décision.

47/2010	**Attribution du fond de concours de la communauté de communes**

Madame le Maire expose aux Membres du Conseil, la modification apportée à la dotation de solidarité communautaire.

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004,

Vu la circulaire DGCL NOR/LBL/B/04/10075/C du 15 septembre 2004,

Vu l'article L5214-16 du code général des collectivités territoriales,

Considérant la possibilité ouverte à la communauté de communes d'accompagner le développement des communes par le versement de fonds de concours, sous réserve que ce dernier participe au financement d'un équipement, et que le montant total du fond de concours n'excède pas la part du financement assurée par le bénéficiaire.

Vu le plan de financement de la Commune de Bruc sur Aff ci-après :

PROGRAMME	**DEPENSES € TTC**
Rehabilitation des garages Ano wareth	81 110
TOTAL	**81 110**

	RECETTES	
FINANCEMENT	€	%
FCTVA	12 550	15%
SUBVENTIONS ETAT-REG-DPT	20 000	25%
COMMUNE	40 304	50%
FONDS DE CONCOURS	8 256	**10%**
TOTAL	**81 110**	100%

Le Conseil après en avoir délibéré ;

Accepte le versement du fond de concours dans les conditions décrites ci-dessus.

Autorise le Maire à signer tout document pour la mise en œuvre de cette décision.

48/2010	Réfection du compteur d'éclairage public

Madame le Maire informe que le compteur d'éclairage public situé rue de la forge est vétuste. Il est d'ailleurs constaté, chaque année des coupures et des surtensions lorsque les guirlandes de noël sont installées. Par mesure de sécurité et d'économie, il avait été évoqué la réfection intégrale de ce compteur.

Après avoir étudié les devis soumis à son examen ; et après avoir délibéré, le conseil ;
Accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise INEO; entreprise la moins-disante pour cette prestation pour un prix de 1420.00€ HT,
Accepte la proposition de ERDF pour la modification de raccordement (triphasé au lieu de monophasé) pour un montant de 366.66 € HT et autorise Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

49/2010	Ventilation de la salle associative

Madame le Maire informe les membres du conseil qu'il est nécessaire de revoir la ventilation du sous-sol de la salle polyvalente afin de conserver le bâtiment dans un état sain.Elle soumet le devis reçu en Mairie suite à la consultation des artisans locaux.

Le Conseil après en avoir délibéré ;
Accepte à l'unanimité, le devis de l'entreprise « DOM ELEC » de Bruc sur Aff pour un montant de 670.00€ HT.
Charge Madame le Maire de signer tous les documents se rapportant à cette décision.

50/2010	Reprises des concessions abandonnées

Le Maire de la Commune de Bruc sur Aff porte à la connaissance des élus, que, comme évoqué lors de la réunion du conseil municipal précédente, il est proposé à la reprise par la Commune, dix tombes en état manifeste d'abandon et sans acte de concession. Elle informe qu'un arrêté municipal, affiché à la mairie, dans le cimetière et publié au ouest France invite les éventuels descendants ou ayants-droits des dix emplacements concernés se trouvant sans concession qu'il sera procédé au cimetière, le vendredi 1er octobre 2010 à 10 heures, à la constatation de l'état d'abandon dans lequel se trouve ces emplacements. Il les invite à assister audit constat ou s'y faire représenter par un mandataire.

(lire dans l'ordre : n° emplacement, dernier inhumé connu, adresse en son vivant, date)

9. BERTHIER Jean-Baptiste, La Marcrais en Bruc sur Aff », date inconnue,
113. Pierre et Michel NAILOT, adresse inconnue, date inconnue,
114. Anne-Marie MONVOISIN épouse de Jean ROGER, La Brousse en Bruc sur Aff, date inconnue,
193. Famille PRAUD – MOISON, Le Bourg en Bruc sur Aff, date inconnue,
229. Marie MESNARD, Le Bot en Bruc sur Aff, date inconnue,
231. Marie-Louise GISLAIS, veuve de P. DIVET, Le Bot en Bruc sur Aff, date inconnue,
236. Famille DELANNEE – BERTIN, Tréveret en Bruc sur Aff, date inconnue,
307. Anne PIGUEL épouse CHOTARD, adresse inconnue, date inconnue,
316. Famille BERTHIER – JOUIN, Tréveret en Bruc sur Aff, date inconnue,
330. Famille THOMAS – DIVET, Le Bourg en Bruc sur Aff, date inconnue,
L'avis complet de constat d'abandon est affiché, accompagné d'un plan, dans le cimetière communal et en Mairie.

Le Conseil après en avoir délibéré ;
Accepte à l'unanimité la mise en place de la procédure de reprise des emplacements sans concession énumérés ci-dessus,
Charge Madame le Maire de mener à bien cette procédure.

51/2010	SMICTOM : rapport annuel 2009

Madame le Maire présente le rapport 2009 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, envoyé par le SMICTOM du NAR, qui retrace les indicateurs techniques, financiers et qualitatifs du service de collecte, sur les 5 communautés de communes adhérentes.

Le Conseil après en avoir délibéré ; Approuve le bilan 2009 du service d'élimination des déchets du SMICTOM.

52/2010	Restaurant scolaire Maure de Bretagne : demande de subvention

Madame le Maire fait part au Conseil que l'Association de gestion du restaurant scolaire Cousteau de Maure de Bretagne demande de nouveau une subvention pour les frais de repas servis pour les enfants de Bruc sur aff pour l'année scolaire 2010-2011. Madame le Maire demande aux membres du Conseil de statuer sur une éventuelle participation de la commune.

Le Conseil après en avoir délibéré ;
Refuse la participation de la commune aux frais du restaurant scolaire Cousteau de Maure de Bretagne, étant donné que la commune ne demande pas de subvention aux communes alentours pour les enfants extérieurs inscrits à la cantine.
Accepte cependant de prendre en charge une participation de 0.62€ sur l'année scolaire 2009-2010 pour un élève en classe CLIS qui n'a pas la possibilité d'être accueilli sur une classe de Bruc sur aff. Le montant s'élève à 81.84€.

Urbanisme

Permis de Construire déposés

Nom du demandeur	Adresse des travaux	Nature des travaux
GERARD Gaëtan	4, rue du fossé Saint-Aaron	Construction d'un garage
MONVOISIN Mickaël DURAND Dolorès	Landrouais	Rénovation d'un bâtiment
MONVOISIN Gaëtan	Prenleho	Extension et rénovation d'une habitation existante
BOULANGER Pauline	Limora	Extension et rénovation d'une habitation existante

Déclarations de travaux déposées

Nom du demandeur	Adresse des travaux	Nature des travaux
MONNERIE Bruno	Prenleho	Changement de destination d'un bâtiment agricole en habitation
OREVE Dominique	La Brousse	Edification d'une clôture
PINEL Marie	20, rue de la Forge	Travaux sur construction existante
TONNELIER Yann	11, rue de la Forge	Edification d'un muret
PITAUT Jeannine	La Papillonnais	Rénovation et mise en conformité d'une habitation existante
LEBLANC Jean-Pierre	7, rue Saint Maur	Remplacement des ouvertures
BLANCHARD Eric	16, rue de l'Aff	Remplacement des ouvertures
PELLERIN Dominique	26, rue du Clos de Lourmette	Construction d'une véranda
MAIGNAN Philippe	Landrouais	Installation de capteurs photovoltaïques

L'Etat Civil

Ils ont montré le bout de leur nez

Gwénaël JÉGOU	8 rue du Pont Petit Jouin	Le 10 décembre 2009
Melvin HAMON	La Papillonnais	Le 03 mars 2010
Romane GAULON	La Touche	Le 03 avril 2010
Ewen COTTAIS ABALAIN	Prenleho	Le 04 mai 2010
Anaë BOUCHET	Le Chesnot	Le 09 octobre 2010
Alix MÉHAIGNERIE	La Picrière	Le 15 octobre 2010

Ils se sont unis

David, Claude LE PORT & Vanina THOMAS — Le 24 juillet 2010
Domiciliés à Fréval

Jean-Paul, Joseph, Marie OLIVON & Géraldine POISSON — Le 24 juillet 2010
Domiciliés à Limora

Laurent, Paul, Marcel CHAPELAT & Catherine, Marie, Jeanne DE TROGOFF — Le 26 juillet 2010
Domiciliés au 9 rue du Fossé St Aaron

Sébastien MEURILLON & Sylvie, Jeannine SCHOULER — Le 07 août 2010
Domiciliés à LORMONT (Gironde), résidants à la Rabinais

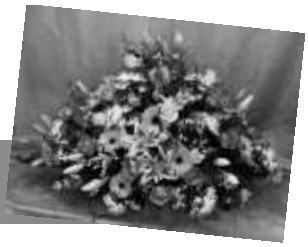

Ils nous ont quittés

Madame ROBERT Geneviève, Jeanne, Marie Epouse SOREL Domiciliée 3 rue du Clos de Lourmette	79 ans	Le 18 janvier 2010
MONSIEUR YVON Francis, Marie Domicilié Le Hil	79 ans	Le 12 juillet 2010
Monsieur LANGOT Albert, Yves, Fernand Domicilié 1 rue du Reliquaire	89 ans	Le 25 juillet 2010
Madame BOURGINE Blanche, Lucienne Épouse BÉCEL Domiciliée La Huberdais		Le 05 octobre 2010
Mademoiselle BELLÊME Suzanne Domiciliée Les Cariots	83 ans	Le 06 décembre 2010

La liste des Associations

Associations	Présidents		
Aux Trois Coups (théâtre)	DUCLOYER Arnaud	Landrouais 35550 Bruc-sur-Aff	06 30 89 73 85
A.J.B. Association de la Jeunesse Brucoise	ORÊVE Kévin POUESSEL Annabelle	La Brousse 35550 Bruc-sur-Aff Domaine de la Brousse 35550 Bruc-sur-Aff	02 99 34 32 50 02 99 34 32 82
A.C.C.A (chasse)	CHEVAL J-Baptiste	Prenleho 35550 Bruc-sur-Aff	02 99 34 41 53
A.E.P.E.C.	ROUX Céline	Saint Méen 35550 Bruc-sur-Aff	02 99 34 41 38
A.F.N./A.C.P.G.	HAMON André	Saint-Paul 35550 Bruc-sur-Aff	02 99 34 40 61
A.P.E.L.	RAZÉ Michel	10 rue de la Grotte de Fréval 35550 Bruc-sur-Aff	02 99 34 35 96
Au Bon Accueil	HAMON André	Saint-Paul 35550 Bruc-sur-Aff	02 99 34 40 61
Notre Dame du Busson	BRICHON Michel	La Marcrais 35550 Bruc-sur-Aff	02 99 34 45 51
Les Vieux Pistons	AMELINE Pascal	12 rue du Fossé St Aaron 35550 Bruc-sur-Aff	02 99 34 46 98
Société Saint-Michel (Fanfare)	RACAPÉ Mickaël	La Ville aux Greniers 35550 Pipriac	02 99 34 30 42
Union Sportive St Michel	RACAPÉ Marie-José	Limora 35550 Bruc-sur-Aff	02 99 34 59 87
U.S.S.M. Section Foot	HERVE Anthony	La Foltière 35550 Bruc-sur-Aff	02 99 92 10 65
U.S.S.M. Section Gym	RACAPÉ Marie-José	Limora 35550 Bruc-sur-Aff	02 99 34 59 87
U.S.S.M. Section Volley	TONNELIER Yann	11 rue de la Forge 35550 Bruc-sur-Aff	02 99 92 10 99
Ecole Privée 1er degré	MARCADE Annie	32 rue de l'Aff 35550 Bruc-sur-Aff	02 99 34 48 34
La Mémoire	AUDREN Marie	7 rue du Châtelier 35550 Bruc-sur-Aff	02 99 34 35 06
Syndicat Agricole	VALLÉE Florent	Les Champs 35550 Bruc-sur-Aff	02 99 34 39 79

USSM - Foot

La section Football de l'USSM récompensée du'' Challenge Qualité Foot ''

Le 24 octobre 2010, à l'occasion du match Stade Rennais-Montpellier, notre club s'est vu distingué du challenge «qualité foot» avec quatre-vingts autres club Bretons dans le salon d'honneur des "Rouges et Noirs".
Ce challenge est décerné pour le travail que le club accomplit en son sein, pour la pratique du football dans le fairplay et le respect de l'adversaire.
Rien n'est jamais acquis sur ces points et il nous faut être vigilant, mais nous pouvons être fiers, car au cours de ces dix dernières années, l'USSM Bruc sur Aff a reçu deux fois le challenge du fairplay, dont le dernier en date remonte à la dernière saison.
Ce sont donc deux récompenses que notre club vient de recevoir ces six derniers mois!

Pour nous, dirigeants, c'est une très belle reconnaissance pour l'investissement que chacun met au service de notre association.
Savez-vous que notre club dispose d'un arbitre évoluant au niveau de la Ligue de Bretagne et dont les déplacements lointains pour arbitrer, lui prennent beaucoup de temps libre? Ce challenge est aussi le sien et nous en profitons pour lui dire ***merci*** pour son investissement.
Après un tournoi décevant sur le plan financier, ce challenge nous met du baume au cœur et nous encourage à persévérer.
Notre objectif cette saison est de redonner une identité au club par le recrutement de tout jeune licencié, notamment au niveau des 5/7 ans; pari en voie de réussite.
Souhaitons que nos seniors s'accordent à ce dynamisme et soient pour toute la section Football de l'USSM, signes d'engagement et d'enthousiasme pour pratiquer leur jeu favori en toute sportivité.

Le bureau de la section football,
premier rang de gauche à droite: P. Choquet, J. Gicquel, D. Gicquel, M. Divet, A. Hervé
deuxième rang: S. Nicoleau, JP. Leblévec, Y. Lebourcier, D. Orève, J. Divet.
Absents sur cette photo: J. Divet, J. Talvasson, JM. Robert, A. Pichonnet, V. Bouvier.

USSM « Section Gymnastique »

Dimanche 27 juin 2010 : 5ème rando des Bruyères

Et si …

La randonnée annuelle des « Bruyères » était l'occasion de regarder Bruc autrement !!!!

Ça commencerait par un accueil chaleureux que transmettent les bénévoles heureux de faire partager ce qu'ils ont préparé ensemble pour séduire tout de suite le randonneur. Tout y est : café, gâteaux, déco, …

Dès le début, on touche des pieds les origines brucoises sur le sentier des bruyères, au-dessus du cimetière. Aussitôt le lotissement passé, le regard embrasse la Rabinais, la Tiennais, alors que nous longeons un champ de lin, un autre de chicorée …Pourquoi les cultures changent elles ?

Le chemin creux, entre la Jubinière et la Rabinais nous conduit à la « fontaine (intarissable) du Pont-Sec ». Tiens ! la prairie qui autrefois l'entourait a fait place à un champ de blé noir…

En traversant le village de la Rabinais les anciens habitants se manifestent à nos souvenirs ! Comment donc se prénommait le Père Razé, avec sa moustache et ses cheveux blanc ?

Avant de bifurquer dans le bois de la Cruère, par delà « le Duffey », quelle belle vue vers Quelneuc! Les bois apportent toujours le confort pour la marche, et la fraîcheur de leurs ombrages, surtout en ces premiers jours d'été…

« Le Pont de la Planche » si beau dans sa simplicité…(nous rappelle le bandeau du site internet) nous permet de changer de commune. Nous entrons dans le seul département dont le nom n'est pas français : « le Morbihan » (petite mer).

« Beauregard ! » Les yeux ébahis contemplent vers la droite la campagne de St Séglin. Dis donc, c'est rudement beau par chez nous ! La campagne propre, si bien entretenue par les artisans locaux : les habitants, les agriculteurs, les employés communaux, s'offre à perte de vue. Les maïs verts se mélangent aux céréales diverses qui se dorent chaque jour un peu plus en attendant la moisson…

Le ravitaillement ! bienvenu, car les 200 m annoncés doivent au moins faire 1 km…(sur 18 km, ce n'est pas grave…) Bénévoles souriants, musique, eau fraîche, citror, fruits secs ou frais, gâteaux, et…
rillettes maison sur pain frais de nos artisans locaux…purs délices!...

A la traversée de la route, toujours sur Beauregard, c'est un autre territoire séglinois et bien au-delà qui se dévoile à nos yeux : la Hayais tout près, le château du Mû au loin, derrière la ferme des Mesnils…

Avant de tourner vers les bois, les bruits d'une fête à la Hayais se mêlent aux bruissements des feuilles… C'est vraiment l'été…

La rue Ravache, Ezel, son bâti, les jardins potagers cultivés avec amour, les rosiers roses grimpants le long du talus,… et tout à coup, après un gros effort de mémoire : « Le Pont de Carnalo » !

Nous sommes repassés sur Quelneuc sans nous en apercevoir, ou plutôt, nous avions aperçu son clocher à un détour …

On n'est plus très loin du clou de la rando : « le château rénové de la Chouannière ». Vous pouvez même sonner la cloche de la chapelle en passant ! Ravitaillement ! Les bénévoles ont revêtu les costumes de mousquetaires et gentes dames.

Visite guidée par les propriétaires pour tous ceux qui le désirent… n'oubliez pas, en partant : avez-vous vu le début du tunnel qui relie ce manoir au manoir du bois Orhan de l'autre côté de l'Aff ?

C'est reparti, le long de l'étang, longeant maïs assoiffé, et colzas en graines… Arrivés sur le pont de la Picrière nous quittons définitivement Quelneuc et le Morbihan. Cette fois, c'est encore une nouvelle culture : du miscanthus (herbe à éléphants) que nous découvrons, et avec un soleil au zenith nous arrivons dans le dos de la belle bâtisse de 90 m de long du Bois Orhan, sur la commune de Sixt sur Aff.

15 km ? 18 km ? Ce sera 18 km. Un petit bout de route, une belle montée, ombragée, dans le bois de « Juspie », ravitaillement, descente dans le sous-bois… « Linel » : il y en aurait des choses à dire sur son patrimoine…, mais ce sera pour une autre fois.

Ca y est, nous sommes sur la route qui sépare Bruc et Sixt, au lieu-dit « la rougilette », le lagunage… les anciens presbytères, la Foltière, St Méen et sa fontaine légendaire, avec son saule blanc…peut-être irons -nous bientôt y tremper le pied de la croix pour demander de la pluie…

Le lotissement…et…c'est… déjà …fini …bavardant avec Pierre et Paul, 3 ou 4 h ont passé bien vite…

Apéro, cakes variés, bière pression, sandwichs, jus de fruits… tout y est pour satisfaire un randonneur généralement charmé… qui demande d'être informé pour l'an prochain, si OVS (On Va Sortir) oubliait de signaler la prochaine rando…par exemple…

Nous devons reconnaître que les contraintes environnementales obligeant les agriculteurs à laisser en prairie le long des cours d'eau des zones tampons de 10 m de large, permettent aux randonneurs d'accéder au cœur du terroir… les foins fraîchement bottelés laissent un sol bien agréable à la marche … Merci aux agriculteurs et bénévoles qui rendent ce parcours si agréable…

Et merci à ce randonneur anonyme qui nous a confié cette prose bucolique pleine de poésie!

La rando, c'est plus de 300 marcheurs...plus de 60 bénévoles et une douzaine de « SPONSORS » qui nous encouragent et nous soutiennent. **Nous les remercions vivement!**

Gymnastique d'entretien et Step,

Géraldine DANIEL a dû partir après 20 années de très bons services...Ses multiples activités au sein de l'E.P.M.M 35 l'ont obligées à alléger ses heures de cours
23 juin 2010, dernier cours!!
Bon vent Géraldine!!

La relève a été assurée!
Le 22 septembre, Véronique CHARRIER prenait ses nouvelles fonctions en tant qu'animatrice sportive.
Au programme : réveil musculaire et articulaire, renforcement musculaire et stretching, sous forme de « gym douce » ou « gym détente » voir « gym tonique »...sans oublier le « STEP »,

Deux mois se sont écoulés, il semblerait que nos licenciées nouvelles ou anciennes, soient séduites!

La Danse Country

Depuis le mardi 21 septembre, débutants et confirmés sont revenus « taper du talon » à la salle polyvalente. Les cours sont assurés par Emmanuelle JALLAIS.
Nous craignions un engouement passagé, or, la cinquantaine d'inscrits chaque année, prouve le contraire!
Un réel intérêt se manifeste pour cette activité pleine de bonne humeur et de détente!

L'U.S.S.M Section Gym vous propose :

-Danse Country le mardi soir :19h30 – 20h30 1ère année.
20h30 – 21h30 « confirmés ».

-STEP le mercredi soir de 19h30 à 20h20.

-Gymnastique d'entretien le mercredi soir de 20h25 à 21h25.

-Marche les lundis et vendredis, **cette activité est en « hibernation » jusqu 'à début mars**, nous vous informerons de sa reprise!

Contacts : Marie-Jo Racapé 02 99 34 59 87
Monique Méhaignerie 02 99 92 10 68
Céline Olivon 02 99 34 34 50

Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année!!!

Bonne Fin d'Année!

Les membres du bureau (Anne, Céline, Emmanuelle, Gisèle, Josette, Marie-Jo, Maryvonne, Michelle, Monique B, Monique M.)

USSM - VOLLEY

La nouvelle saison de volley ball vient de commencer. D'abord par la mise en place d'un bureau novice. Qui dit nouveau bureau, dit nouvelle organisation. Il faut donc un peu de temps à ces apprentis afin de s'initier à leur nouveau poste. Allez du courage !
Après 3 mois de repos bien mérité, les équipes de benjamines et de minimes ont renfilé leurs maillots. Leur entraînement se déroule toujours à la salle de Sixt sur Aff les mercredis à partir de 18h00. Les seniors, quant à eux, poursuivent leur périple les jeudis à 20h00. La saison dernière a été un tournant dans le championnat par la mise en place d'une équipe en Détente Sport (niveau plus poussé par rapport à la Détente Loisir, mais toujours aussi exaltant). Cette saison est marquée par 3 équipes dont 2 en catégorie Sport. L'entraînement des 2 niveaux de compétition a suscité 2 plages d'horaire. En espérant que chacun y trouve son compte.
Aurélien et Fabrice (les entraîneurs des jeunes et des seniors respectifs) ont eux aussi renouvelé leur contrat avec le club de Bruc sur Aff.

.

Photo Les Infos

Le 10 novembre dernier, un tournoi nocturne fut organisé comme chaque année à cette date. La soirée s'est déroulée dans la convivialité, la joie et la bonne humeur. 13 équipes ont répondu présent à ce challenge et un brassage ethnique a apporté une ambiance chaleureuse, non seulement dans la diversité des communes (voir des villes : Langon, Sixt sur Aff, Bruc sur Aff, Pipriac, Redon, et même une équipe de Vannes, etc…) mais aussi dans ses origines. Les membres de l'organisation ont joué un rôle important dans le bon déroulement du tournoi. Il a été remporté par une équipe de Pipriac devant deux équipes de Redon.
Je remercie une nouvelle fois, tous les partenaires pour nous avoir aidé à récompenser ces joueurs.

Ecole de Bruc sur Aff
Les Associations A.P.E.L. et A.E.P.E.C.

Suite au départ en retraite de Monsieur et Madame Monvoisin, Annie Marcadé, enseignante à la maternelle depuis 10 ans a pris la direction de l'école Ste Anne .
Nous avons accueilli pour cette rentrée deux nouvelles enseignantes :

Madame Gicquel Céline en charge des CE1 CE2

Madame Leneindre Lenka en charge des CM1 CM2

Nous leurs souhaitons la bienvenue et une bonne adaptation dans leur nouvelle classe.

Les effectifs :
Maternelles : 26 élèves dont 12 grandes sections
14 petites sections
Primaire : 51 élèves dont 11 CE1 et 16 CE2
12 CM1 et 12 CM2

Annie MARCADÉ, la Directrice

Céline GICQUEL

Lenka LENEINDRE

Le 16 octobre 2010, la raclette a rassemblé 175 personnes dans une bonne ambiance.

La garderie : les enfants y sont accueillis de 7H00 à19h00
7H00 à 8h00 garderie payante
8h00 à 9h00 surveillance gratuite
16h45 à 17h30 surveillance gratuite
17h30 à 19h00 garderie payante

Les manifestations :
12 décembre 2010 : arbre de noël
05 février 2011 : loto à Maure de Bretagne
19 juin 2011 : kermesse

Les membres des bureaux vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous offrent leurs meilleurs vœux pour l'année 2011.

La Troupe Théâtrale
« Aux Trois Coups »

Depuis début septembre, la troupe a retrouvé le chemin du patronage, et enchaîne les répétitions pour préparer son 31ème spectacle. Cette année, la troupe s'est agrandie avec l'arrivée de cinq nouveaux acteurs : Gwendolyne, Karine, Sylviane, Cyril et Pierre. Au total, la troupe compte 18 acteurs et une dizaine de bénévoles.

Comme les années précédentes, deux pièces à l'affiche : une saynète de 45 minutes et une comédie de 1h20 en 2 actes.

****

La saynète jouée par la troupe, **« Trois Femmes et un Tiercé »**, est une comédie gaie en 2 actes de Dominique VILBERT

Valentin, modeste fonctionnaire, est un passionné des courses, mais sa femme Juliette, de qui il a mangé la dot, lui mène la vie dure. Elle est pour cela très ardemment secondée par sa mère qui vit au foyer. Mais voilà que tombe à Valentin l'aubaine tant de fois espérée: le tiercé ! Il est millionnaire ! Sans rien dévoiler de sa fortune, il décide de disparaître et, par un habile subterfuge, parvient même à se faire passer pour mort. Vingt-cinq ans plus tard, Valentin est complètement oublié, c'est Gaston, un ami d'enfance de Juliette qui a pris sa place au foyer !! Seulement voilà, que va-t-il se passer si Valentin réapparaissait ??? ….

****

La « grande » pièce est une comédie en 2 actes s'intitulant : **« Le Trésor de tante Agathe »** de Marie LAROCHE-FERMIS

Le notaire l'a bien précisé, les Boudin n'auront l'héritage de tante Agathe qu'à certaines conditions. Ils doivent être un couple uni et il faut que leurs enfants soient mariés. Comment se sortir de ce casse-tête alors que le père est un coureur de jupons, qu'une ancienne maîtresse vient faire chanter et que les enfants sont "incasables" ? Et puis, il y a la bonne, qui n'a pas sa langue dans sa poche et dont le petit ami a les oreilles qui traînent…
Tout est réuni pour assister à des situations cocasses et hilarantes !!!

****

Pour la cinquième année, la troupe jouera son spectacle sur la scène de la salle polyvalente. Cependant, compte tenu des dates de réveillons, nous sommes contraints de jouer sur janvier cette année. Tout le monde est à pied d'œuvre pour préparer les deux décors.

Lors d'une répétition de la saynète en novembre….

Dates des représentations :

Samedi 8 janvier 2011 à 20h30
Dimanche 9 janvier 2011 à 14h30

Vendredi 14 janvier 2011 à 20h30
Samedi 15 janvier 2011 à 20h30

Samedi 22 janvier 2011 à 20h30
Dimanche 23 janvier 2011 à 14h30

Suspense et rires assurés

Repas des Aînés

Le dimanche 3 octobre, le repas du CCAS a rassemblé 126 convives, des aînés de plus de 70 ans accompagnés de leur conjoint et amis, pour le repas annuel.

Club du Bon Accueil

Nous approchons de Noël et tous les adhérents du club Bon Accueil sont contents de se rencontrer le jeudi 16 décembre pour fêter dignement dans la joie et la bonne humeur.

Bonnes fêtes de fin d'année 2010 à tous !

La Mémoire

L'atelier mémoire fonctionne toujours. C'est avec plaisir que nous nous retrouvons une fois par mois. La dizaine de personnes qui vient est très assidue et prend ces jeux de chiffres et de lettres très au sérieux, le tout dans une bonne ambiance !

Si vous êtes intéressés, venez nous rejoindre.

A bientôt l'équipe

A F N

Le Vendredi 30 Juillet, près de cinquante personnes adhérentes et sympathisantes ont pris le car, pour prendre la direction de Laval!

A 10h30, visite du Lactopôle, le plus grand musée laitier-fromager du monde!
Un guide nous a expliqué pendant une heure trente, les différentes étapes du ramassage du lait à la fabrication du fromage, ce qui permet de voir l'évolution des années 1920 à nos jours!

A 12h15, embarquement au ponton du Lactopôle à bord du « Pays de Laval » pour le déjeuner croisière! Ce déjeuner s'est passé dans une bonne ambiance et le menu a été apprécié de tous!

A 15h00, découverte de la ville en train touristique et visite commentée par un guide conférencier. Nous avons pu constater que Laval est une très belle ville au patrimoine exceptionnel!

A 19h00, retour à Bruc-sur-Aff autour d'un pot de l'amitié!
Merci à tous ceux qui ont participé à ce voyage et à l'année prochaine!

Cérémonie du 11 Novembre 2010

A 10h30, cérémonie religieuse suivie du dépôt de deux gerbes au monument aux morts.

Trois anciens soldats ont reçu l'insigne de « soldat de France » : - Jean-Yves RAZE
- Pierrot MAHE
- Robert LEBOURCIER

En remerciement de ses 30 années passées en tant que trésorier de l'association, Jean ROBERT a reçu la « médaille du mérite ».

Cette cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur offert par la municipalité, suivi d'un repas à la salle polyvalente!

ACCUEIL VENEZUELIEN
du 30 juin au 5 juillet 2010

Après un périple Madrid-Lyon-Paris-Bruc, et retour, le Vénézuela est venu à la rencontre de Bruc pendant une semaine.
Notre globe-trotter brucois Pierre Gorin dit « Pierrot » a été l'instigateur de ce projet, magnifiquement soutenu et orchestré par Philippe Dumaine qui a assuré l'essentiel de la logistique, Agnès et Marcel Péniguel ont mis à disposition le QG nécessaire à ce séjour et ont recruté les logeurs.
Cahin-caha, associé à l'USSM, le projet s'est réalisé, créant des liens très forts entre brucois et vénézueliens.
Le problème de communication a été facilement surmonté grâce à la coopération des interprètes : Emmanuelle Triana (nièce de Pierrot) et Philippe Monvoisin.
Ce groupe de 21 musiciens et musiciennes des groupes Yven et Antologia, chanteurs et chanteuses de renom : Marcello Ferrer, Anuski, Denice, Carmen, Barbara Luna, originaires d'Argentine, et du Vénézuela (Mérida, Caracas…), nous ont fait découvrir leurs musiques autour d'un repas-concert , précédé du pot d'accueil de la municipalité, le vendredi soir 2 juillet.
En présentant leur pays, ils ont beaucoup insisté sur la révolution d'amour dont ils sont les vecteurs et n'ont cessé de le répéter au cours des 3 concerts, de grande qualité, interprétés dans le secteur :

- Bruc, où l'acoustique de la salle était exceptionnelle
- Sixt, ils ont assuré l'animation de « Sixt en fête »
- La Chapelle Gaceline, où ils ont réalisé un CD en live… le Dimanche soir.

A chaque fois qu'on se laisse aller à la magie de la rencontre, des liens humains se créent, aussi bien avec les arrivants qu'entre accueillants. L'exotisme et la sincérité qu'ils nous ont apportés, nous ont donné l'impression d'être en vacances à la maison.
« Que Peina » , (quel dommage)
Avec une organisation un peu moins « en tango » et moins de contraintes liées au transport (malgré l'aide précieuse de Dépona Voyage de Guichen) , peut-être aurions-nous pu leur faire visiter un peu plus notre belle région…
Nous avons maintenant tous les ingrédients pour faire encore mieux.
Quoiqu'il en soit, l'échange relationnel est ressenti par chacun comme une réussite à 100 pour 100, et c'est l'essentiel.

INFO : un DVD de cette semaine épique, réalisé par Don et Vilaine Télévision (www.dvtelevision.fr) sera prochainement disponible. Une projection publique est envisagée. Pour tout renseignement appeler le 06.85.25.62.91 ou par e-mail à l'adresse diadelossuenos@gmail.com

Foyer des Jeunes

Le samedi après-midi, les jeunes à partir de 13 ans peuvent se retrouver à la salle communale.
Le foyer est encadré par un animateur de l'Office inter-cantonal Sports et Jeunesse. Il est ouvert à Bruc entre les vacances de la Toussaint et Noël et entre les vacances de Février et Pâques.
Les activités sont variées, tennis de table, billard, WII, flipper, et des sorties (marché de noël, paint-ball, concert, …) peuvent être organisées.

Téléthon

Malgré le mauvais temps, le Téléthon a réuni les Brucois:
- 27 marcheurs ont bravé la pluie.
- 70 ballons ont été lâchés.
- 170 convives ont participé au repas du soir.

Concours des « Maisons Fleuries »

Cette année, 15 jardiniers brucois ont participé au concours des maisons fleuries. Un jury composé de 3 personnes de Pipriac, est passé visiter ces maisons le samedi 3 juillet. Ils ont évalués les différentes maisons suivant une grille d'évaluation qui tenait compte des points suivants : Aménagement d'ensemble *(propreté, netteté, goût),* fleurissement *(qualité et harmonie d'ensemble),* disposition *(choix des variétés)*, valeur d'exemple *(facilité, faible coût de réalisation et d'entretien).* Les 4 premiers de chaque catégorie sont classés suivant leurs résultats, les suivants sont classés par ordre alphabétique.

Le premier de chaque catégorie est ensuite inscrit pendant 2 ans au concours cantonal et ne peut participer au concours communal.

Pour 2010, participeront au concours cantonal :

Mr et Mme CLOTEAUX Philippe et Mr et Mme PANNELIER Jean-François dans la catégorie maisons avec jardin
Mme BARRE Martine et Mme MONVOISIN Thérèse dans la catégorie maisons sans jardin.

La remise des prix aura lieu le soir des vœux du maire. Une fleur sera remise à chaque participant.

Le concours communal est reconduit pour l'année prochaine, n'hésitez pas à vous inscrire en mairie dès Janvier 2011.

Félicitations à nos jardiniers brucois inscrits au concours cantonal cette année.

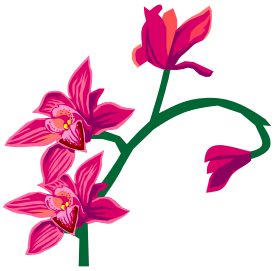

Bouquet de lys blanc parfumé,
Signe de royauté.
Parterre de gentianes bleues en été,
Dans la Vanoise vous trouverez.
Colchiques dans les prés,
C'est la fin de l'été.
Edelweiss reine des hauts sommets,
Pour t'admirer, courage, grimpez.
Roses multicolores, dans mon jardin elle embaument,
Amour discret, amour fou, elles relèvent leur haume.
Violettes, mesdames les discrètes,
Vous plaisez à des dames coquettes.

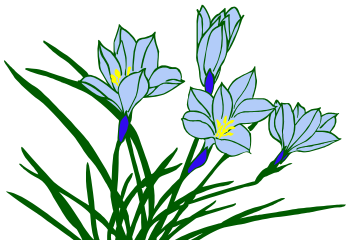

Extrait de « le culte des fleurs » de Morganne

<u>Contact</u> : Arnaud DUCLOYER et Béatrice PICHONNET

Cette année, la commune de Bruc-sur-Aff était l'organisatrice du concours cantonal des maisons fleuries.

Le samedi 26 juin, un jury composé de 2 personnes par commune du canton, est passé évaluer les maisons lauréates des concours communaux les 2 années précédentes. Le jury se divise en 2 : 9 personnes par jury (un jury pour chaque catégorie) et sillonnent le canton durant toute la matinée.
Le bilan des résultats a été fait à la mairie le midi : voici les résultats :

Résultat cantonal

1ère catégorie : maison avec jardin d'agrément

NOM	ADRESSE	COMMUNE	CLASSEMENT
DALLERAC Michel	La Rivière Colombel	SAINT JUST	1
HAMON Patrice	Saint Paul	BRUC SUR AFF	2
PORCHER	Roger	SAINT GANTON	3
CLOTEAUX Anne-Marie	La Brousse	BRUC SUR AFF	4

2ème catégorie : maison sans jardin

NOM	ADRESSE	COMMUNE	CLASSEMENT
GELE Alain	Le Déron	ST MALO DE PHILY	1
LEVEIL René	Rohan	GUIPRY	2
BARRE Martine	La Ville Macé	BRUC SUR AFF	3
PINARD Marcel	Arguignac	SIXTSUR AFF	4

Le Vendredi 15 octobre, à la salle polyvalente, une récompenses a été remise à chaque participant, ainsi qu'à chaque personne du jury.

Noces d'Or

Marie-Thérèse et Joseph LEGLAND ont fêté leurs Noces d'or le samedi 19 Juin 2010

Ils s'étaient mariés le 01 Mai 1960 à Bruc-sur-Aff!

Les deux couples sont repassés avec plaisir devant Mme le Maire, qui a relu leur acte de mariage respectif.
Entourés de leur famille et amis, la municipalité leur a offert un pot de l'amitié!

Madeleine et André HOUSSIN ont fêtés leurs noces d'or le Samedi 14 Août 2010

Ils s'étaient mariés le 07 Septembre 1960 à Pipriac.

Coupures de Presse

Une équipe renouvelée pour la rentrée à l'école primaire

Céline Gicquel, Annie Marcadier et Leinka Lenéindre dans la cour de l'école primaire.

A l'école, le départ du couple Montvoisin a laissé les postes du primaire vacants. Céline Gicquel prend donc en charge la classe des CE1 et CE2, avec 28 élèves, et Leinka Lenéindre celle de CM1-CM 2 avec 27 enfants. Annie Marcadier garde sa classe de maternelle avec un effectif de 27 élèves en Grande section et comme élèves maternelles, alternativement Valérie Hamon et Maria-Odile Duckoyer. En plus, elle assure, sans décharge (trois classes seulement), la direction des deux sites. Son plus grand vœu : **« Assurer ces deux fonctions dans les meilleures conditions ».**

Source OF

Succès mitigé pour la séance « Le Petit Nicolas »

La conteuse Gigi Bigot sait captiver petits et grands par ses histoires et légendes en patois.

Source OF

Treize équipes au tournoi de volley d'automne

Joueurs et organisateurs au début du tournoi de volley.

Les responsables de la section volley-ball de Bruc ont reçu les équipes engagées dans leur tournoi d'automne à la salle des sports de Sixt-sur-Aff. De Redon, Langon, Pipriac, joueurs licenciés, copains, **« un mélange de fanas du volley et ethnique, très riche en convivialité et en échanges »**, se réjouit Yann, le président de cette section dynamique. Le tournoi a été remporté par une équipe de Pipriac devant deux équipes de Redon. Le prochain tournoi est prévu au printemps.

Source OF

Les 30 ans du regroupement scolaire Bruc - Lieuron

La cour de récréation a accueilli beaucoup de monde pour ce 30e anniversaire du regroupement scolaire.

Samedi, deux cérémonies ont marqué l'anniversaire des 30 ans du regroupement scolaire entre Bruc-sur-Aff et Lieuron. Mis en place en 1980, c'était la 3e regroupement dans le département.

Les visiteurs ont pu découvrir une rétrospective très riche en photos et articles de journaux, dans la cour de l'école couverte depuis plus de cent ans. Alphonse et Eliane, instituteurs depuis cette époque, ont accueilli avec joie, pour la dernière fois (retraite oblige), de nombreux anciens élèves, souvent parents de jeunes actuellement scolarisés.

Second temps fort, la cérémonie organisée pour la remise en place de la statue de sainte Anne, superbement rénovée par Robert Housain, de Sixt. Elle avait été enlevée de sa niche voici quelques années, lors de la restauration de la couverture du bâtiment.

Source OF

Les Dates à Retenir

JANVIER 2011

07 janvier 2011	Les Vœux de Madame le Maire	Salle Polyvalente
08 janvier 2011	Représentation Théâtre 20h30	Salle Polyvalente
09 janvier 2011	Représentation Théâtre 14h30	Salle Polyvalente
14 janvier 2011	Représentation Théâtre 20h30	Salle Polyvalente
15 janvier 2011	Représentation Théâtre 20h30	Salle Polyvalente
22 janvier 2011	Représentation Théâtre 20h30	Salle Polyvalente
23 janvier 2011	Représentation Théâtre 14h30	Salle Polyvalente

FEVRIER 2011

05 février 2011	Loto des écoles	Salle du Rotz Maure de Bretagne
05 février 2011	Repas dansant des AFN	Salle Polyvalente
12 février 2011	Assemblée Générale des AFN	salle Associative

MAI 2011

14 mai 2011	Classes 1	Salle Polyvalente
29 mai 2011	USSM Foot Tournois Jeunes et Seniors	Terrain des sports

JUIN 2011

19 juin 2011	Kermesse	Terrain des sports
26 juin 2011	Rando Les Bruyères	Salle Polyvalente

La Vie Artisanale à Bruc

Depuis 1984, Pascal et Patricia vous accueillent avec bonne humeur dans leur établissement, 2 rue de la Forge.

Pascal vous propose de la charcuterie de campagne faite maison, de la viande de choix et le week-end, de délicieux plats à emporter (couscous, langue de bœuf, tripes, pot-au-feu...etc.) raviront vos papilles!

Patricia, quant à elle, s'occupe de la partie bar et vous servira un petit verre avec plaisir!

Pascal et Patricia
vous accueillent :

Du Mardi au Samedi
de 8h30 à 19h30

Le Dimanche matin
de 8h30 à 13h00.

Fermeture le Lundi.

Informations Santé

Malade le soir ou le week end

Malade le soir ou le week-end
«URGENCES » MODE D EMPLOI

Dans tous les cas de situation médicale urgente, la nuit et le week-end,
Il est préférable d'appeler le 15 depuis un téléphone fixe et le 112 depuis un téléphone portable

Ceci amène à différencier deux situations essentielles

1) **URGENCE VITALE**, grave d'emblée, du ressort des secours immédiats (POMPIERS) et d'une équipe de médecins réanimateurs (SAMU, SMUR) par exemple accidents, comas, détresse cardio respiratoires, douleur dans la poitrine, les paralysies...
Alors appelez le 15 depuis un téléphone fixe et le 112 depuis un téléphone portable

2) **URGENCE NON VITALE,** non grave d'emblée, du ressort des médecins généralistes au sein de la maison de garde.

On peut définir cette urgence comme toute perturbation importante de l'état de santé nécessitant des soins qui peuvent attendre la fin de la nuit ou du week-end.
Par exemple pour la traumatologie, les plaies, les états fébriles, les douleurs…

Dans ce cas, il est possible soit
- **D'appeler le 15,**
- **D'appeler directement la maison de garde de MESSAC au 02 99 92 36 94**

Répertoire téléphonique médical

Médecins

AXLER Pipriac (prévu début février 2011)	
BARAU PIPRIAC	☎02 99 92 16 03
TRANCHEVENT PIPRIAC	☎02 99 34 40 09
DE GIVRE SIXT SUR AFF	☎02 99 70 02 77
MELO SIXT SUR AFF	☎02 99 70 02 77
Maison médicale de garde de MESSAC	☎02 99 92 36 94

Infirmiers

Centre de soins PIPRIAC	☎02 99 34 42 97
MURY/BOUSSIN/PICARD PIPRIAC	☎02 99 34 40 43
TROUVE/MERLET SIXT SUR AFF	☎02 99 70 07 36

Pharmaciens

LEMAIRE/MORINEAU PIPRIAC	☎02 99 34 42 65
LUCAS PIPRIAC	☎02 99 34 44 23

Informations Diverses

Accession à la propriété : Prêt à taux zéro rénové

Le 14 septembre dernier ont été annoncées les modalités de la réforme des aides à l'accession à la propriété. Le dispositif repose un Prêt à taux zéro (PTZ) rénové ou « PTZ + ».

Sont supprimés le PTZ actuel, le Pass foncier et les crédits d'impôts sur les intérêts d'emprunt. Il sera toutefois possible de percevoir encore, sous condition de ressources, l'aide personnalisée au logement (APL) afin de sécuriser les projets. La cible reste toujours les primo-accédants, et ce, cette fois, sans condition de revenus. Innovation importante, le PTZ+ sera attribué différemment selon les zonages. Quant aux taux du prêt, il dépendra de la localisation et des caractéristiques du bien, des ressources du ménage et de la performance énergétique du futur logement. Dans le neuf, il pourra varier ainsi de 40% en zone A et de 15% en zone C. Dans l'ancien, le taux variera de 20% à 10% en fonction de l'étiquette énergétique. La réorientation des aides sur le neuf dans les zones tendues (A et B1) conduit à privilégier l'achat de l'ancien en zone rurales.

Source « Revue des Maires de France »-octobre 2010.

Services du PACT ARIM

Propriétaires, Locataires : bénéficiez de l'aide du PACT ARIM pour :

Améliorer votre logement en faisant des travaux
Adapter votre habitat pour un maintien à domicile
Améliorer votre copropriété
Payer moins de charges en énergie
Donner du sens à votre logement locatif
Investir dans un logement
Acheter de l'ancien

Pour les propriétaires comme les locataires, le PACT ARIM propose différentes solutions, adaptées et durables, dans le but de créer des lieux de vie qui facilitent l'autonomie et le confort de chacun.

Services rendus par les PACT
Information et conseils sur l'amélioration du logement
Diagnostic globaux, évaluation des besoins
Aide à la décision
Montage de dossiers administratifs, techniques et financiers
Assistance à la maîtrise d'ouvrage
Accompagnement du projet jusqu'à sa réalisation

Les Clés Haute Bretagne
22, rue Poullain Duparc
35000 RENNES cédex
Tél. : 02 99 79 51 32
Fax : 02 99 79 79 30
www.pact35.org

Des globe-trotters natifs de Bruc-sur-Aff nous font rêver!

Des mômes à vélos!

Début août, la famille Ruanlt, résidant à Pleumeleuc depuis 6 années, est partie en vélo pour un an à la découverte de l'Europe et de l'Asie.
Le papa, Nicolas Ruanlt, électromécanicien chez Véolia, la maman, Christelle Esnaud originaire de Landrouais, professeur d'Allemand et trois garçons, Maël, 9 ans, Mathéo, 7 ans et le petit dernier Timothé, 4 ans.
C'est une famille expérimentée puisqu'elle a déjà sillonné à vélo, au cours de l'été 2009, les routes d'Allemagne et de Pologne.
Les enfants sont contents de savoir que leur voyage est suivi avec un système d'échanges basés sur les carnets de voyage par leurs copains de l'école Saint-Melaine. Leurs maîtresses ont totalement adhéré au projet et soutiennent l'association « Pour un sourire d'enfant » qui œuvre au Cambodge.
La garderie municipale et la bibliothèque de Pleumeleuc suivent le périple de la famille et s'intéressent plus particulièrement aux jeux des enfants rencontrés.
Du point de vue scolaire, les parents sont les professeurs de leurs enfants.
Contact pour suivre la famille Ruanlt: **http://www.desmomesavelos.fr/**

Les deux mordus!

Gaël: L'Ailleurs le fait rêver.
Si vous le rencontrez et qu'il vous propose de …
Danser sur Shufutinski dans une ferme en Géorgie, manger de la chèvre dans les vallées Kalash au Pakistan, fumer le qalyan dans une chaïkana sous le pont Khaju à Ispahan, croiser la route d'un dromadaire dans les dunes du Sahara, se sentir existé en haut du Machu Pichu...ne vous méfiez pas de lui, il est tout à fait normal!

Caro (amie de Christelle Esnaud): Déjà rodée par un voyage d'un an à vélo de la pointe Saint-Mathieu jusqu'en Chine, via l'Europe, le Moyen-Orient et l'Asie centrale.
Fredonner Ljube dans un troquet sur le port de Saint-Pétersbourg, boire un thé préparé au samovar avec des bergers en Azerbaïdjan, préparer un pain pas rond avec Aïcha au Kirghizistan, aller au Kolkhoze avec la camarade Zarifa en Ouzbékistan… sont des moments magiques qui la font sourire en n'importe quelle occasion!

Les deux mordus habitent la région de Saint-Brieuc. Gaël, 42 ans, travaille dans le service administratif de l'ANSES et Caroline, 34 ans, est professeur de physique-chimie.
Contact pour les suivre: **http://www.souriresetsacoches.fr**

Davaï et Libertad
Deux mots qui chantent à nos oreilles!
Davaï, le vélo de Caro. Cela signifie « en route, on y va! » en russe.
Libertad, le vélo de Gaël. Cela signifie « Liberté » en espagnol.

ADMR
la référence du service à la personne

L'ADMR de PIPRIAC recherche de nouveaux bénévoles...

L'ADMR de Pipriac, qu'est ce que c'est ?

L'ADMR de Pipriac est une association loi 1901 fondée en 1972. Elle emploie environ 75 personnes qui travaillent au sein de différents services médico-sociaux :
- un service d'aide et d'accompagnement à domicile (aide à domicile, garde d'enfants, téléassistance,...),
- un centre de soins infirmiers,
- une halte garderie parentale,
- un atelier d'animation collective.

Pourquoi chercher de nouveaux bénévoles ?

Pour favoriser l'apport de nouvelles idées,
Pour rechercher de nouvelles possibilités de répondre aux demandes de la population des cantons de Pipriac et de Redon.
Pour s'assurer de l'adéquation entre les besoins du territoire et les réponses apportées par les services de l'association.

Les différentes formes de bénévolats ?

- Evaluer les besoins des personnes aidées, en vue de la mise en place de services à domicile,
- Assurer l'accompagnement d'un atelier d'animation collective pour les personnes âgées, accompagner l'encadrement des enfants de la halte garderie les P'tits d'Homs,
- Etre acteur de la politique de l'association, réfléchir et travailler à l'élaboration de nouveaux projets et services au sein de commissions thématiques et au sein du Conseil d'Administration,
- Participer à la gestion des services et à la gestion des ressources humaines.

Comment faire si vous êtes intéressés ?

Contactez l'association :

par téléphone (02.99.34.45.44),
par email (pipriac.asso@admr35.org),
Par courrier à l'adresse de l'association (voir ci-dessous).

Nous serons heureux de vous rencontrer.

ADMR PIPRIAC
- Service Aide et Accompagnement à Domicile
- Centre de Soins Infirmiers
- Halte Garderie « les P'tits d'Homs
- Animations collectives
- Téléassistance

Siège social • 54 rue du Dr Laënnec • 35550 PIPRIAC • Tél. : 02.99.34.45.44 • Tél. CSI : 02.99.34.42.97
Fax : 02.99.34.34.77

Antenne de permanence • mairie • 35660 La Chapelle de Brain • Tél. / Fax : 02.99.70.29.97

Email • pipriac.asso@admr35.org **Site Web • www.admr35.org/pipriac**

LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'AFF

De Paimpont jusqu'à la Gacilly, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de l'Aff (SIAAF), réalise la programmation d'un Contrat de Restauration et d' Entretien (CRE) de cette rivière. La planification de ces actions, qui seront étalées sur 5 années, a été arrêtée. Les travaux débuteront dès le 18 octobre 2010 sur les tronçons suivants :

- De l'Ile Guihard au Moulin de Livoudray (commune de St Malo de Beignon, Beignon, Guer et Plélan le grand
- Du Moulin de Boscher à La Grivelais (commune de Guer, Loutehel, Maure de Bretagne).
- De la confluence avec le Combs au Moulin de la Perrière (commune de Bruc sur Aff, Sixt sur Aff.

Ces travaux ont pour but d'entretenir les berges des cours d'eau, de restaurer les milieux aquatiques, d'améliorer la qualité de l'eau en général. Des clôtures, des plantations, des abreuvoirs à museaux sont prévus, leurs mises en place se feront dans le courant de l'année.

Lors de l'entretien de la ripisylve (bandes boisées le longs du cour d'eau), des tiges seront sélectionnées, coupées et placées sur les berges. Les embâcles (arbres en travers du lit du cours d'eau) seront retirés ou sécurisés. Il est demandé aux riverains d'exploiter ou d'évacuer les débris végétaux dans un délai d'un mois après les travaux. Ces travaux sont encadrés par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de l'Aff avec l'Assistance-conseil de l'Association du Grand Bassin de l'Oust et le Conseil Général du Morbihan.

Les délégués du Syndicat sont des élus des communes qui sont bordées par l'Aff. Jean-Pierre Leblanc et Philippe Esnaud sont les représentants de notre commune avec le technicien de rivière, M. Mazer, et le bureau du SIAAF ils sont à la disposition des riverains concernés par ce programme d'action.

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées de RENNES

☎ : 02 23 44 52 19
fax : 02 23 44 52 29

PAYS DE REDON

Pays des Vallons de Vilaine

L'Armée de Terre vous informe :

L'Armée de Terre, au cœur de la bataille pour l'emploi, est, aujourd'hui le 1er partenaire des jeunes pour leur insertion professionnelle.

Cette année encore, elle aura recruté environ 15 000 jeunes français et françaises de tous niveaux scolaire : de sans qualification à bac + 5, âgés de 17 ans et demi à 29 ans.

Vous êtes jeunes, motivés, vous aimez la vie en collectivité, l'aventure humaine et opérationnelle, vous avez le sens du devoir et apprécier les efforts physiques, l'Armée de Terre vous offre de nombreuses possibilités d'emploi.

Disponibilité, cohésion, dépassement de soi et exemplarité sont les valeurs de notre institution.

S'engager c'est l'occasion également, d'acquérir une 1ère expérience professionnelle.

Permanences CIRFA

1er mercredi	REDON	CIO	14H-16H
	BAIN DE BRETAGNE	MAIRIE	10H-12H
	COMBOURG	MAISON DE L'EMPLOI	10H-12H
	SAINT-MALO	MAIRIE ANNEXE PARAME	14H-16H
2ème mercredi	VITRE	CIO	14H-16H
	SAINT-MALO	MAIRIE ANNEXE PARAME	14H-16H
3ème mercredi	DOL DE BRETAGNE	ESPACE SOCIAL	10H-12H
	REDON	CIO	14H-16H
	SAINT-MALO	MAIRIE ANNEXE PARAME	14H-16H
4ème mercredi	FOUGERES	CIO	14H-16H
	SAINT-MALO	MAIRIE ANNEXE PARAME	14H-16H
5ème mercredi	SAINT-MALO	MAIRIE ANNEXE PARAME	14H-16H

Petits Rappels

Brigade de Gendarmerie

Secteur PIPRIAC- MAURE DE BRETAGNE

Afin de parvenir à un accueil partagé dans le secteur
sud de la communauté de brigades
l'ouverture des bureaux s'effectue de la façon suivante.

Brigade de PIPRIAC Lundi - Mardi- Jeudi - Samedi
Brigade de MAURE DE BRETAGNE Mercredi - Vendredi - Dimanche

Déchetteries (un service gratuit)

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
GUIPRY Lieu-dit : Trapusset ☎ 02 99 34 78 44	HIVER 01/11 au 31/03			9 h - 12 h		14 h - 17 h	14 h - 17 h
	ETE 01/04 au 31/10			9 h - 12 h		14 h - 18 h	14 h - 18 h
PIPRIAC Lieu-dit : Les Vallées du couchant ☎ 02 99 34 48 64	HIVER 01/11 au 31/03	9 h - 12 h	9 h - 12 h	14 h - 17 h			9 h - 12 h 14 h - 17 h
	ETE 01/04 au 31/10	9 h - 12 h	9 h - 12 h	14 h - 18 h			9 h - 12 h 14 h - 18 h
SIXT SUR AFF Lieu-dit : Bel-air ☎ 02 99 70 09 71	HIVER 01/11 au 31/03	14 h - 17 h					9 h - 12 h
	ETE 01/04 au 31/10	14 h - 18 h					9 h - 12 h

ORDURES MENAGERES

Les ordures ménagères ainsi que les sacs jaunes sont ramassés le lundi dans le bourg et dans la campagne. Des abattements de 30 % sont accordés pour les cas suivants (abattements non cumulables):

- Résidence secondaire
- Couple (sans enfants) dont l'un des deux à plus de 70 ans au 1er janvier 2008, **abattement supprimé en 2010**
- Personne seule
- Exonération partielle pour les logements inoccupés pour hospitalisation en longs séjours ou départ en maison de retraite
- Collecte à plus de 200 mètres de circuit

Si vous êtes dans un de ces cas et que l'abattement n'est pas appliqué sur votre facture, veuillez contacter le secrétariat de la mairie.

INCIVILITES

Les actes d'incivilité se multiplient dans la commune. Il est fait appel à la conscience des uns et des autres, ces gestes malveillants sont très coûteux pour tous.

Graffitis au terrain de foot, sur les parkings municipaux et dans les toilettes publiques,
Excréments de chiens autour de l'église,
Barrières du rond point arrachées,
Jardinières renversées,
Robinets laissés ouverts...

A bon entendeur...

NETTOYAGE DES SALLES

Il est rappelé aux locataires des salles de la commune qu'un ménage soigné doit être fait. Vous avez le plaisir de réceptionner une salle propre, il vous est demandé de la rendre propre.

Le forfait de 40€ demandé pour les associations est un prix préférentiel de location et non pas un forfait ménage. Les membres des associations doivent nettoyer les salles communales, au même titre que les particuliers.

Impôts sur le revenu

Vous êtes assujettis à l'Impôt sur le Revenu, à la Taxe d'habitation, à la Taxe Foncière, la Direction Générale des Finances Publiques vous propose des moyens de paiement modernes, **simples, pratiques et sûrs.**

Plusieurs formes de paiement sont à votre disposition :

- **Le Prélèvement à l'échéance** s'effectue **10 jours après la date limite de paiement** et vous êtes systématiquement prévenu de la date et du moment du prélèvement.
- **Le prélèvement mensuel** s'effectue le **15 de chaque mois** de janvier à octobre, avec un étalement possible en novembre et décembre, s'il y a une augmentation de votre impôt.
- **Le paiement direct en ligne sur le site impots.gouv.fr** est une formule souple que vous choisissez ou non à chaque échéance.

Pour plus de renseignements ou pour une adhésion au prélèvement à l'échéance ou mensuel, contactez votre trésorerie des impôts des particuliers (SIP) dont les coordonnées figurent sur votre avis d'imposition ou sur le site **www.impots.gouv.fr**

NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous avez élu domicile à BRUC SUR AFF, et nous vous en remercions.

Mais n'oubliez pas de vous présenter à la Mairie (avec votre livret de famille ou autre pièce d'identité).

Nous pourrons vous fournir divers renseignements sur la vie locale et associative. Cette démarche facilite également la gestion de certains services publics (garderie, cantine, ordures ménagères…) ou l'accomplissement de différentes tâches administratives (changement d'adresse sur les cartes grises, sur les pièces d'identités, inscription sur la liste électorale…)

N'hésitez pas à consulter également
notre site internet :
http://www.bruc-sur-aff.fr/

BIBLIOTHEQUE

Depuis le 7 juillet 2010, la bibliothèque, qui se trouvait initialement dans la mairie est transférée dans un local plus spacieux : dans l'ancienne salle paroissiale (à coté de la cantine, au n° 5 de la rue du reliquaire).

Les sympathiques bénévoles vous accueillent (adultes et enfants) les mercredis et samedis de 10h à 11h.

Le prêt des livres est gratuit. Entrée libre.
Bonne lecture à tous.

Mise aux normes du paratonnerre

Le vendredi 26 novembre dernier, le paratonnerre a été mis aux normes, un deuxième fil de masse a été placé du haut du coq jusqu'au sol.

CIMETIERE

Le chantier d'insertion de la Communauté de Communes est venu nettoyer et jointoyer le mur intérieur du cimetière.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2011

Du **20 Janvier au 19 Février 2011**, le recensement de la population va être effectué sur la commune.
Deux agents, domiciliés à Bruc-sur-Aff, sont recrutés et passeront chez tous les habitants pour déposer des questionnaires qui devront être renseignés.
Ces informations étant confidentielles, seuls les agents recenseurs et le secrétariat de la mairie y auront accès!

Carole BESSON

Solenn ABALAIN

Paroisse St Amand de l'Aff

MESSES DOMINICALES :

	Bruc	Loheac	St Ganton	St Just	Pipriac	Sixt
1° dimanche	**9 h 30**				**11 h.**	**11 h.**
2° dimanche		**9 h 30**			**11 h.**	
3° dimanche			**9 h 30**		**11h.**	**11 h.**
4° dimanche				**9 h 30**	**11 h.**	
5° dimanche	**Une seule messe à 10 h 30 à Pipriac**					
Samedi soir	A 18 h.(horaire d'hiver) ; 19 h.(Horaire d'été) : à St Séglin, les semaines impaires ; à Lieuron, les semaines paires					

PERMANENCE : tous les jours (sauf le dimanche) de 10 h. à 12 h. En dehors de ces horaires, il est toujours possible de prendre rendez-vous. Possibilité de laisser un message sur le répondeur ou d'adresser un mail à paroisse.st.amand@wanadoo.fr . Toute demande de célébration est à adresser au presbytère de Pipriac.

BAPTEMES : Dates prévues pour la préparation au baptême.

	Jeudi 20 janvier à Maure
Mardi 08 février à Pipriac	Jeudi 17 février à Maure
Mardi 08 mars à Pipriac	Jeudi 17 mars à Maure
Mardi 05 avril à Pipriac	Jeudi 28 avril à Maure
Mardi 17 mai à Pipriac	Jeudi 26 mai à Maure
Mardi 14 juin à Pipriac	Jeudi 23 juin à Maure
Mardi 12 juillet à Pipriac	
	Jeudi 01 septembre à Maure
Mardi 20 septembre à Pipriac	

Ces réunions ont lieu à 20 h 30 à Pipriac Maison paroissiale 2, rue Dr Laënnec.
à Maure Maison paroissiale 1, rue de Campel

Qui peut me dire ,,,,,
Qui peut me dire l'endroit
Ou' Jésus le Christ est né ?

Vois ,
Jésus prend naissance
Ou' l'homme commence d'ouvrir
son cœur et ses mains
pour changer la vie de ses frères

Oui ,là, Jésus prend naissance

Planning des célébrations pour l'année 2011

Jours	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
1° Dimanche à Sixt à 12 H.	2	6	6	3	1	5	3	7	4	2	6	4
2° Samedi à Bruc, Lieuron, ou Lohéac*(1)*	8	12	12	9	7	11*(5)*	9*(6)*	13*(7)*	10	8	12	10
3° Dimanche à Pipriac à 12 H	16	20	20	17	15	19	17	21	18*(2)*	16	20	18
4° Samedi à St Just ou St Ganton *(1)*	22	26	26	*(3)*	21	25*(7)*	23	27*(5)*	24	22	26	24*(4)*

(1) à l'une des églises, celle demandée par la première famille, à 11 H. ou 16 H. (hiver) 17 H. (été) (sauf exception : voir *(5), (6) et (7)*

(2) à Lieuron à 10 h 30 lors du pèlerinage à N.D. des douleurs (durant la messe)

(3) ce W.E.de Pâques : le samedi en veillée pascale ; ou le dimanche durant la messe, là où il y a une messe.

(4) Jour de Noël :au cours de la messe, là où la messe est célébrée.

(5) Uniquement à 17 h.

(6) Uniquement à 17 h 30

(7) Uniquement à 11 h.

A noter qu'il est souhaitable de s'inscrire au presbytère de Pipriac 2, rue du Docteur Laënnec. (Tél. 02.99.34.41.75) au minimum 2/3 mois avant la date de la célébration. Il est aussi **souhaitable que l'enfant soit baptisé dans sa 1° année**. (Pour des baptêmes d'enfants en âge scolaire ou d'adultes, prendre aussi contact avec le presbytère de Pipriac)

MARIAGES : Généralement les demandes sont adressées avant le 1° janvier de l'année de la célébration.

NOCES D'OR : Prévoir en début d'année civile pour que église et prêtre soient disponibles.

OBSEQUES : Elles sont célébrées par un prêtre dans la mesure de ses disponibilités ou par un guide laïc, formé et qui a reçu mission de l'évêque.

CATECHESE : Elle est proposée à partir du CE 1. L'enfant peut célébrer la 1° communion après 2 années de catéchèse. (En 2011 : 15 mai, à St Ganton : 5 juin à Sixt ; 12 juin à Pipriac) La Profession de foi est proposée dans la 5° année de catéchèse.(le 2 juin 2011 à Pipriac)

INFORMATIONS PAROISSIALES : Une feuille hebdomadaire est déposée dans les églises (et affichée) et dans certains commerces, notamment les boulangeries. Elle comporte un article en lien avec l'actualité et la vie quotidienne, diverses informations de réunions et les intentions de messe. Il est possible de la recevoir par internet. Il suffit de la demander à : paroisse.st.amand@wanadoo.fr

TARIFS COMMUNAUX

TARIFS COMMUNAUX

(au 1er Octobre 2008, délibération n°46-2008 du 15-09-2008). Modifiés par la délibération n° 35-2009 du 27-03-2009. Modifiés par la délibération n° 25-2010 du 08/04/2010

LOCATIONS DE SALLES

SALLE POLYVALENTE (vaisselle en supplément) : 275 personnes (couverts)										
Mariage et réveillon 1 jour		Mariage et retour		Vin d'honneur		Repas famille, baptême, soirée, bals, etc…				caution
commune	extérieur	commune	extérieur	commune	extérieur	1 jour		2 jours		
						commune	extérieur	commune	extérieur	
310	390	390	510	110	160	160	210	260	310	1000

Locations de la Salle Polyvalente aux associations de Bruc : participation au frais d'entretien : 40 €

SALLE ASSOCIATIVE (70 pers)								
Buffet ou repas		Vin d'honneur		location 2 jours		caution	Réunions*	
commune	extérieur	commune	extérieur	commune	extérieur		commune	extérieur
82	102	51	82	130	160	500	20	30

Locations gratuites pour les assos. Communales ayant leur siège social à Bruc sauf cas où une entrée payante est perçue.

** gratuité des locations de salles pour les organismes sociaux organisant des conférences pour les habitants.*

AUTRES LOCATIONS

	commune	extérieur	assoc.	caution
SONO	50	80	gratuit	1000
(Sono louée uniquement avec la salle polyvalente)				
Tables	8		gratuit	80
(6 tables de 8 pers louées à la journée comprenant tables, bancs et tréteaux. Tarif unitaire).				
Vidéo-projecteur	20	20	gratuit	700

Facturation remplacement vaisselle

assiette creuse	2,50 €
assiette plate	3,00 €
assiette dessert	2,50 €
tasse à café	2,00 €
verre ballon	1.50 €
verre empilable	1.20 €
fourchettes, cuilleres café et soupe	0,50 €
couteaux	1,00 €
ramequins	1,00 €

COPIES

PHOTOCOPIES	
Copie A4	0,20 €
Copie A3	0,40 €
Copie cadastre (1 plan + 1 relevé de propriété)	1,00 €
Télécopie envoi	0,80 €
Télécopie envoi hors département	1,50 €
Réception de télécopie	0,20 €

Gratuité pour les associations de Bruc (à condition de fournir le papier)

VAISSELLE
à la journée

	complete	partielle
100 pers	50	25
200 pers	100	50
275 pers	150	75

CIMETIERE

CIMETIERE	
Concession de 30 ans	100,00 €
Concession de 50 ans	200,00 €

TAXES FUNERAIRES	
Tombe enfant	16,00 €
Tombe simple profondeur	31,00 €
Tombe double profondeur	46,00 €
Supplément pour exhumation	31,00 €
Descente de caveau / inhumation	25,00 €

COLUMBARIUM	
Concession de 15 ans (1 case = 4 urnes)	700,00 €
Concession de 30 ans	1 000,00 €
Concession de 50 ans	1 300,00 €
Taxe pour dépôt de l'urne, dépôt de cendres au jardin des souvenirs	25,00 €

Indemnités travaux funéraires au 01/01/2009 (délib 13-2009)				
tombe enfant	tombe simple	tombe double	supplément pour exhumation	descente de caveau
5	5	7	16	4

Le Carnet d'adresses de notre Commune

◊ **Mairie** ☎02 99 34 45 91
Fax 02 99 3434 60
e-mail: mairie.bruc-sur-aff@wanadoo.fr
www.bruc-sur-aff.fr
◊ **La Poste** ☎02 99 34 46 65
◊ **Cabine téléphonique** ☎02 99 34 32 24

◊ **Ecole Primaire** ☎02 99 34 40 54
e-mail: ecole-steanne.bruc@wanado.fr
◊ **Maternelle** ☎02 99 34 48 34

◊ **AMELINE Pascal** - Garage ☎02 99 34 46 98
◊ **KERBORIOU Jonathan** - Couverture - Zinguerie ☎02 99 34 47 54
06 11 20 83 21
e-mail: contact@jkcouverture.com
◊ **HAMON Dominique** - ADH - Menuisier - plaquiste ☎02 99 34 31 23
◊ **RAZÉ Marc** - Menuisirie générale - agencement ☎02 99 34 35 56
e-mail: razemarc@orange.fr
◊ **MARCHAND Grégory** - DOM Elec 06 32 52 84 93
◊ **LE PORT David** - DLP - Electricien ☎02 99 34 30 83
06 66 62 02 10
◊ **LEGONIN Christelle** - ASTIC NET ☎02 99 34 37 12
◊ **CECAB** - Coopérative Agricole ☎02 99 34 30 18
◊ **DIVET Anne-Laure** - Coiffeuse à domicile 06 15 97 76 83
◊ **VAUCHIER Nicolas & Sabrina** - Boulangerie ☎02 99 34 35 46
◊ **HERVÉ Pascal** - Boucherie - Charcuterie - Café ☎02 99 34 46 69
◊ **GAREL Sylvie** - Bar Resto - Grill - Tabac ☎09 61 28 81 97
◊ **BESSON Carole** - L'atelier de ma chavirlouette 06 20 08 55 84
◊ **CHAUVAT Béborah** - Services à la personne 06 66 47 67 51
◊ **DELANNEE Michelle** - Gîte de France - Les Rosais ☎02 99 70 04 28
☎02 99 34 38 68
06 70 35 87 23
◊ **Assistantes maternelles** www.assistantsmaternels35.fr
◊ **A.D.M.R.** ☎02 99 34 45 44
GICQUEL Jeannine référent communal ADMR ☎02 99 34 49 54

◊ **S.N.C.F.** Renseignements à REDON ☎02 99 71 74 70
Site: www.sncf.fr

Médecins	**TRANCHEVENT** PIPRIAC	☎02 99 34 40 09
	DE GIVRE SIXT SUR AFF	☎02 99 70 02 77
	MELO SIXT SUR AFF	☎02 99 70 02 77
Maison médicale de garde de MESSAC		☎02 99 92 36 94
Infirmiers	**Centre de soins** PIPRIAC	☎02 99 34 42 97
	MURY/BOUSSIN/PICARD PIPRIAC	☎02 99 34 40 43
	TROUVE/MERLET SIXT SUR AFF	☎02 99 70 07 36
Pharmaciens	**LEMAIRE/MORINEAU** PIPRIAC	☎02 99 34 42 65
	LUCAS PIPRIAC	☎02 99 34 44 23
	LE QUANG HOA SIXT SUR AFF	☎02 99 70 03 34
Vétérinaires	**CABINET VETERINAIRE** PIPRIAC	☎02 99 34 45 76

EN CAS D'URGENCE

GENDARMERIE	~ 17	PIPRIAC ☎ 02 99 34 40 89
POMPIERS	~ 18	
SAMU	~ 15	
CENTRE ANTI-POISON		☎ 02 99 59 22 22
E.D.F.– sécurité dépannage		☎ 0810 335 035
France Télécom– assistance technique		☎ 39 00 et 39 01
Appel d'Urgence		☎ 112

La Mairie à votre service

- **Permanences de Madame le Maire** ..... **Tous les matins sur rendez-vous**
- **Les Adjoints, les Conseillers Municipaux** ..... **Rendez-vous sur demande**

- **Le secrétariat** ..... **Ouverture au public :**
  ..... Lundi au vendredi de 8h30 à 12 h30, l'après midi sur rendez-vous
  ..... Le samedi (sauf juillet et août) de 10 h à 12 h
  ..... ☎ 02 99 34 45 91
  ..... 02 99 34 34 60
  ..... e-mail : mairie.bruc-sur-aff@wanadoo.fr
  ..... Site internet : www.bruc-sur-aff.fr

- **La poste** ..... **Ouverture au public :**
  ..... le lundi de 9h à 12 h
  ..... du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30

- **La bibliothèque** ..... **Ouverture au public le mercredi et le samedi**
  ..... de 10h à 11h
  ..... **Premier jeudi de chaque mois**
  ..... de 14h à 15 h

- **La cantine** *02 99 34 35 66*

Personnel communal

- **Secrétaire de mairie** ..... *Soizic HAMON*
- **Service administratif** ..... *Céline ROPERT*

- **Services techniques** ..... *Yann BIZEUL*
  ..... *Thierry BOSCHER*

- **Bâtiments communaux** ..... *Anne-Marie BLANCHARD*

- **Personnel du S.I.R.S.E.E.P Bruc sur Aff - Lieuron**
  ..... *Marie-Thérèse ROCHER*
  ..... *Marie-France DANION*
  ..... *Anne-Marie BLANCHARD*
  ..... *Françoise PORCHER*
  ..... *Raymond DANARD*

Informations diverses

- Ordures ménagères ..... collecte le lundi matin
- Tri sélectif verres et journaux ..... parking Place Ano-wareth
  ..... l'étang communal à Landrouais
- Point Relais (vêtements, chaussures) ..... parking du terrain de foot
- Chenil service 02 99 60 92 22

Permanences sociales

- **Assistante sociale de la DDAS** ..... **Deuxième mardi de chaque mois**
  Madame LUCAS ..... de 10h à 12h
  ..... Rendez-vous pris au CDAS
  ..... ☏ 02 99 71 13 37

- **Assistante sociale MSA** ..... ***Permanence téléphonique le mardi matin***
  Madame RENOUX ..... de 10h à 12h
  ..... ☏ 02 99 34 79 12

- **A.D.M.R.** ..... ***Permanence à Pipriac***
  ..... le mardi de 9h à 12h
  ..... le jeudi de 14h à 19h
  ..... ☏ 02 99 34 45 44

- **Informateur aux personnes âgées** ..... **prendre rendez-vous au CDAS de REDON**
  Madame THEBAULT ..... ☏ 02 99 71 13 37

- **Point Accueil Emploi** ..... **PAE 33 place de Verdun - PIPRIAC**
  Caroline LE BRIS ..... mardi et vendredi
  ..... SIXT – Jeudi
  ..... de 9h15 à 12h00
  ..... ☏ 02 99 34 36 91
  ..... 🖷 02 99 92 10 42
  ..... Mail : pae.pipriac@libertysurf.fr

- **Point 35 multimédia (service informatique gratuit – Collège de Pipriac)**

  - Horaires périodes scolaires ..... lundi-mardi-jeudi-vendredi de 17h30 à 19h30
    ..... mercredi de 13h30 à 18h

- **Correspondant locaux de la presse**

  - Correspondant Ouest France
    Jean-Yves RANNOU 02 99 70 02 31
    ..... jyvesrannou@wanadoo.fr

  - Correspondant Les Infos
    Angélique PASQUEREAU 06 08 49 49 28
    ..... angel797@hotmail.fr

CLASSE 0
BRUC'HAFF
9 octobre 2010
P.Trénaudant 10